

ABONNEMENT.

SAUMUR :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

ON S'ABONNE :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez **DONGREL et BULLIER**,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG,
Rue Tailbout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c.
Réclames 30
Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
Chez **M. HAYAS-LAPITTE et Co**,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

28 Février 1878.

Chronique générale.

La Chambre des députés avait commencé la semaine par invalider l'élection de M. Planté (Orthez) par 221 voix contre 427.

Avant-hier mardi était le tour de M. de Lordat (Castelnaudary).

M. de Lordat a combattu les conclusions du rapport qui tendaient à l'invalidation.

Le candidat, l'arrondissement, les électeurs, tout est transformé dans ce rapport, et on a peine à y reconnaître l'élection. L'orateur a obtenu 612 voix de majorité et 4 200 voix de plus que son concurrent, ce qui est considérable dans un arrondissement peu peuplé. En 1876, M. Mir n'avait obtenu que 55 voix de majorité, et son élection a été validée. Seulement M. Mir était républicain, M. de Lordat ne l'est pas. Invalide. Vlan ! A un autre !

Ils y passeront tous, et tous seront invalidés par une majorité à peu près égale. On agit ainsi avec chaque député conservateur appartenant à une circonscription où le candidat républicain a des chances, et on l'invalide quand même, quelle que soit la majorité qu'il ait obtenue.

DISCOURS ET INVALIDATIONS.

Les discours prononcés dimanche devant la tombe de Ledru-Rollin remplissent les feuilles radicales et soulèvent dans leurs colonnes un enthousiasme de commande qui laissera froids tous ceux qui détestent les sous-faux dans l'éloquence comme dans la musique.

Comment ne pas sourire de pitié en lisant dans le journal inspiré par le grand maître, à côté des boursofflures olympiennes de

Victor Hugo, la liste de proscription ainsi présentée par le *Rappel*:

- 1° Planté (Basses-Pyrénées), invalidation ; Ninard, rapporteur.
- 2° De Lordat (Aude), invalidation ; Le Monnier, rapporteur.
- 3° Legrand (Haute-Vienne), invalidation ; Bouchet, rapporteur.

Et ainsi de suite. Il y a comme cela les noms des 24 députés qui doivent être invalidés, y compris M. Fairé (Maine-et-Loire).

En regard de cette colonne si pleine de menaces, le journal radical, avec le tact qui le distingue, place les paroles suivantes de M. Victor Hugo, aussi grand déclamateur en prose qu'il est grand poète en vers :

« Ne nous lassons pas de répéter, parmi les peuples et parmi les hommes, ces mots sacrés : Union, Oubli, Pardon, Concorde, Harmonie. Faisons la paix, faisons-la sous toutes les formes, car toutes les formes de la paix sont bonnes. La paix a une ressemblance avec la clémence. N'oublions pas que l'idée de fraternité est une... O vivants ! mes frères, que la tombe soit pour nous calmante et lumineuse. Qu'elle nous donne de bons conseils ; qu'elle éteigne les haines, les guerres et les colères !... »

Comme ce pathos est bien d'accord avec la liste d'invalidations dont nous venons de donner un échantillon !

Comme ces révolutionnaires si humains, si cléments, si fraternels en paroles, nous donnent bien l'exemple de l'union, de l'oubli, du pardon, de la concorde, de l'harmonie !

Comme leurs enquêtes sont harmonieuses, comme leurs destitutions en masse attestent bien les sentiments d'union et de concorde dont ils sont animés !

Si c'est ainsi qu'ils font avec nous la paix sous toutes les formes, que serait-ce donc s'ils nous faisaient la guerre ?

Les autres homélies ont été surtout des hymnes de triomphe en l'honneur du suffrage universel dont la crédulité populaire fait aujourd'hui une épithète louangeuse et

dont la raison publique fera un jour une sévère épigramme.

L'amnistie ne pouvait être oubliée dans cette solennité démocratique, et les vieux apôtres de toutes les révolutions, les Crémieux, les Louis Blanc, sont venus à leur tour prêcher l'union, l'oubli et le pardon en faveur, non des fonctionnaires du 16 mai (ceux-là sont d'impardonnables criminels), mais en faveur des pétroleurs et des assassins de la Commune, qui leur paraissent dignes d'indulgence et peut-être même d'une récompense nationale.

De pareilles manifestations, qui prouvent que les radicaux ne mettent jamais leurs paroles d'accord avec leurs actes, conseillent aux conservateurs de se méfier des paroles et de ne songer qu'à se défendre contre la Révolution toujours menaçante.

On lit dans la *Gazette de France* :

« Quatre discours ont été prononcés à l'inauguration du monument de Ledru-Rollin.

- » Le premier, par Victor Hugo, — par LUI !
- » Le deuxième, par M. Crémieux.
- » Le troisième, par M. Louis Blanc.
- » Le quatrième, par M. Hérisson.
- » Le *Rappel* a publié en tête de ses colonnes un seul discours, celui de Victor Hugo, en caractères de choix, interlinés, séduisants à l'œil, engageant à la lecture.

Après quoi le *Rappel* parle d'une foule de choses qui n'ont plus aucun rapport avec cette affaire : d'un train de chemin de fer, des invalidations projetées par la Chambre, etc.

Puis à la sixième colonne, — au fond de la cour, — on rencontre enfin le discours du vénérable M. Crémieux, — en tout petit texte, pas interliné du tout, pas du tout engageant pour le lecteur.

Enfin à la deuxième page du *Rappel*, — dans les communs, — vient le discours de M. Louis Blanc, toujours en petit texte.

Quant à l'infortuné M. Hérisson, le

Rappel exécute son discours dans ces trois mots : « En voici la conclusion. »

» Rien que la conclusion. Infortuné M. Hérisson, donnez-vous donc la peine de composer un discours pour le voir ainsi mutiler, tronquer, par un journal ami !

» Ne t'y trompe pas, citoyen lecteur : il y a eu quatre discours, c'est vrai ; mais il n'y en a qu'un seul qui soit un discours-génie, un discours-dieu : le seul, le vrai discours, c'est celui qui n'est pas au coin du quai, c'est celui de Victor Hugo. Les autres, c'est de la concurrence.

» Douce égalité républicaine, permettons d'emprunter pour un instant cette forme familière à M. Crémieux, — tu nous feras toujours rire. »

Un débat soulevé récemment au Sénat a éveillé l'attention sur l'application des peines corporelles aux condamnés aux travaux forcés dans nos colonies de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane.

L'emploi qui a été fait, à cette occasion, de l'expression impropre de bastonnade, ayant pu faire naître une confusion dans l'esprit du public, il importe de faire connaître que la peine de la bastonnade n'existe plus depuis longtemps.

Les peines corporelles actuellement en usage ne sont plus de nature à compromettre la santé des condamnés.

Au surplus, l'administration de la marine voulant prévenir tout abus dans l'emploi de ce moyen rigoureux de correction, a recommandé formellement la plus grande réserve dans l'application des peines corporelles, et elle a prescrit de n'en faire usage que sur l'ordre exprès des gouverneurs, après avis d'un conseil composé de trois membres, et seulement envers les « transportés » condamnés aux travaux forcés à perpétuité. (Officiel.)

On lit dans le *Journal de Vervins* :

« La situation commerciale et industrielle va de mal en pire. Les fabricants ré-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

THORSTEIN COUP-DE-FOUET.

TRADUIT DE L'ISLANDAIS.

Il y avait à Sunnudal, en Islande, un certain Thorarin, qui était vieux et n'y voyait presque plus ; mais ayant été grand viking (navigateur) dans sa jeunesse, il ne se sentait pas de défaillance, malgré son âge avancé.

Son fils, Thorstein, était de haute stature, brave et pacifique. Il faisait valoir l'exploitation de son père aussi bien qu'aurait pu faire trois hommes.

Thorarin n'était pas riche en terres, mais il possédait beaucoup d'armes.

Le père et le fils avaient un baras et gagnaient beaucoup en vendant des poulains, car c'étaient des chevaux de selle excellents et intrépides.

Bjarni de Hof avait à son service un certain Thord, surnommé le Palefrenier, parce qu'il gouvernait les chevaux.

C'était un homme arrogant, qui faisait sentir à

bien des gens qu'il servait dans une bonne maison ; mais il n'en valait pas mieux et n'en était pas moins détesté.

Il y avait aussi, chez Bjarni, deux frères, Thorhall et Thorvald, qui trouvaient à redire à tout ce qui se passait dans le pays.

Thorstein et Thord s'entendirent une fois pour une course de chevaux ; lorsqu'elle eut lieu, le dernier, voyant que sa bête avait le dessous, frappa sur les narines celle de son concurrent.

Thorstein, s'en étant aperçu, donna un coup bien appliqué à l'autre cheval, qui se mit alors à courir, et les hommes de crier à l'envi.

Thord, à son tour, frappa son adversaire d'un coup de fouet qui porta sur le front et enleva l'un des sourcils.

Le blessé déchira un morceau de sa chemise, banda la blessure, et ne parut pas plus ému que si rien ne lui était arrivé.

Il demanda que l'on ne dit rien de cette affaire à son père, et l'on en resta là.

Thorhall et Thorvald épilogèrent là-dessus, et donnèrent à Thorstein le surnom de *Stangarhogg* (Coup-de-Fouet).

En hiver, un peu avant Noël, les femmes se levèrent de grand matin, à Sunnudal, pour se mettre à leur besogne.

Thorstein était aussi debout ; il rentra du foin, puis il s'étendit sur le lit.

Son père, le vieux Thorarin, étant entré, lui dit :

— Pourquoi es-tu sur pied de si bonne heure, mon fils ?

— Il me semble qu'il n'est pas beaucoup de gens sur qui je puisse me reposer de la besogne.

— N'éprouves-tu pas de douleur au crâne, mon fils ?

— Non, aucune.

— Que peux-tu me dire de la course de chevaux qui a eu lieu l'éte passé ? Ne fus-tu pas frappé comme un chien, de manière que tu l'évanouis ?

— On peut regarder le contact du fouet aussi bien comme un accident que comme un coup.

— Je ne croyais pas avoir pour fils un lâche.

— Ne prononce pas de paroles dont tu pourrais avoir à te repentir, mon père.

— Je ne veux pas dire à cet égard tout ce que j'ai sur le cœur, répliqua Thorarin.

Thorstein se leva, prit ses armes et partit pour les écuries où Thord gouvernait les chevaux de Bjarni.

L'ayant trouvé, il lui dit :

— Je voudrais savoir si c'est exprès ou par mégarde que tu m'as frappé l'éte dernier.

— Si tu as deux bouches, répartit Thord, tu peux, à ton choix, dire tantôt que c'est à dessein, tantôt que c'est involontairement. Voilà toute la réparation que je t'accorderai.

— Tu peux compter que je ne t'importunerai pas davantage à ce sujet, s'écria Thorstein.

Sur quoi il se jeta sur son interlocuteur et lui donna le coup de mort.

Ensuite il se rendit à Hof, et trouvant une femme dehors, il lui dit :

— Rappelle à Bjarni que les bœufs se sont jetés sur son palefrenier Thord et qu'il ne le reverra pas avant d'aller aux écuries.

— Passe ton chemin, l'homme, répliqua-t-elle, je ferai ta commission quand le moment sera venu.

Thorstein retourna chez lui et la femme se remit à son ouvrage.

Le matin, lorsque Bjarni se fut levé et mis à table, il demanda où était le palefrenier.

On lui répondit qu'il était allé à l'écurie.

— Mais il me semble, dit-il, qu'il devrait être rentré s'il ne lui est rien arrivé.

Alors la femme à qui Thorstein s'était adressé prit la parole :

— C'est bien vrai ce que l'on dit de nous autres femmes, que nous avons peu d'intelligence. Ce matin, Thorstein Coup-de-Fouet est passé par ici et m'a conté que les bêtes à cornes avaient tellement maltraité Thord qu'il n'était pas en état de se relever. Mais je n'ai point voulu le réveiller alors, et depuis cela m'était sorti de l'esprit.

Bjarni se leva de table et alla à l'écurie, où il trouva le corps inanimé de son domestique qu'il fit

